

SECONDE JOURNÉE D'ÉTUDES DAMOCLES

VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

LA PEINE DE MORT DE L'ANTIQUITÉ À AUJOURD'HUI : DOCTRINES, PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS



Gibet avec fourches patibulaires ; plan, aquarelle XVIII^e siècle.
ADHG (*Archives départementales de la Haute-Garonne*), 5 J.
Sous l'Ancien Régime, la pendaison est le mode d'exécution à mort le plus fréquent.
L'exposition du cadavre prolonge l'exemple.

Faculté des Lettres-Département d'histoire générale-Unité d'histoire moderne-
Équipe *DAMOCLES*-FNS programme Sinergia 2009-2012 :
« Acteurs de la fabrique des savoirs et construction de nouveaux champs disciplinaires »
(CRSII1_127576)-Maison de l'Histoire. *I.A.H.C.C.J.*

LIEU : SALLE B 111 (UNIGE, RUE DE CANDOLLE, BATIMENT CENTRAL, 1^{ER} ETAGE) :
ACCUEIL : 08H45-09H00



EXILER, TAXER, METTRE À MORT ET ENFERMER : avec des déclinaisons temporelles différentes, ces quatre modalités punitives sont universelles dans les sociétés occidentales anciennes, modernes et contemporaines. La « mort comme peine »¹ appartient donc depuis toujours à leur arsenal punitif, comme le montre notamment la pendaison infamante et publique des servantes ayant pactisé avec les prétendants qu'ordonne et exécute Ulysse à son retour à Ithaque. Coutumière chez les Anciens et au Moyen Âge selon des modalités et des contentieux propres à ces

sociétés de citoyenneté et d'ordres, pivot d'intimidation de la souveraineté moderne et du pénal hégémonique dans la culture du supplice public et expiatoire qui monte en force depuis le XVI^e siècle avec le monopole pénal de l'État absolutiste, déclinant lentement au temps des Lumières sous l'impact d'un pragmatisme des usages et d'un libéralisme pénal, qu'incarment par exemple Cesare BECCARIA et Jérémie BENTHAM², maintenue comme la « simple privation de la vie » à côté de la prison dans le code pénal (1791, 1810), entrant depuis le XIX^e siècle dans une phase d'abolition légale dans les États démocratiques, la peine de mort - publique en France jusqu'en 1939 comme expression spectaculaire de la souveraineté punitive particulièrement exacerbée sous l'Ancien régime³ – disparaît définitivement au XX^e du régime pénal européen en restant légale dans maints États, dont les États-Unis, la Chine, le Japon ainsi que de nombreux régimes islamistes. Aujourd'hui, l'abolition universelle de la peine capitale est prônée par l'Union européenne. Bien souvent d'ailleurs, l'histoire de la mort comme peine est celle de son abolition plutôt que de celle ses usages étatiques. Cette seconde journée d'études de l'équipe DAMOCLES vise à penser dans une approche comparatiste la culture de la peine capitale pour en montrer la place institutionnelle, les dimensions doctrinales et les supports idéologiques dans les cultures juridiques, la philosophie pénale, les pratiques et les sensibilités depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui. Infliger au nom de la loi la mort implique des techniques et des usages du corps dont les régimes d'historicité évoluent du corps à corps entre le « patient » et l'exécuteur (enfouissement, noyade judiciaire, supplice de la roue, pendaison, garrot et aussi dans une certaine manière décollément) au machinisme et mécanismes industriels de la guillotine, de la chaise électrique (1890), de la chambre à gaz (1924) et de l'injection létale (années 1980). Depuis le médecin GUILLOTIN et le chirurgien LOUIS, rétionnistes mais concepteurs « éclairés et philanthropiques » de la guillotine contre les supplices anciens, l'idéologie du progrès scientifique, parfois médicalisée au nom de l'euphémisme du châtiment « indolore », légitime la mort comme rétribution du crime. Les spécialistes d'histoire et de sociologie de la justice pénale réunis pour cette journée d'étude discuteront les usages et les doctrines de la peine capitale selon divers contextes temporels, géographiques, juridiques et culturels pour en montrer les continuités, les ruptures, les similitudes et les divergences. Cette journée d'études est liée au cours (**La mort comme peine: doctrines, pratiques et représentations, XVI^e-XIX^e siècles**) et au séminaire de recherche (*Mourir sur l'échafaud sous l'Ancien Régime: Archives, histoire, édition*) en histoire moderne.



Michel Porret, Équipe DAMOCLES (UNIGE, Département d'histoire générale, Unité d'histoire moderne).

¹ Italo MEREU, *La morte come pena. Saggio sulla violenza legale*, Roma, Donzelli, 1982, 2000.

² Michel PORRET, *Beccaria. Le droit de punir*, Paris, Michalon, 2003.

³ Paul FRIEDLAND, *Seeing Justice Done. The Age of Spectacular Capital Punishment in France*, Oxford, O.U.P., 2012, « Introduction. Reading and writing a History of Punishment », pp. 1-20.

MATIN : 09H00-12H30

- 09h00 : Michel PORRET, *UNIGE, Département d'histoire générale, équipe DAMOCLES* : « Propos introductifs ».
- 09h20 : Jérôme BOURGON, *UNIGE, Département d'histoire générale, Directeur de recherche au CNRS, Section 33, Mondes modernes et contemporains* : « Le décret d'abolition de la peine de mort de 747 en Chine impériale ».
- 09h40 : Claude GAUVARD, *Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Institut Universitaire de France* : « Le public et l'exécution capitale au Moyen Âge ».
- 10h00 : Elio TAVILLA, *Università di Modena e Reggio Emilia, Facoltà di Giurisprudenza* : « La peine de mort dans la culture pénale du *jus romanum* : fondements et héritage ».

Dès 10h20 environ : discussion avec café

- 11h00 : Michel NASSIET, *Université d'Angers, Centre de Recherche Historique de l'Ouest (CERHIO) - FRE 3004* : « L'application de la peine de mort en France au XVI^e siècle ».
- 11h20 : Pascal BASTIEN, *UQAM, Département d'histoire* : « Les révolutions françaises de la peine capitale, 1780-1830 ».

Dès 11h40 environ : discussion

APRES-MIDI : 14H15-17H00

- 14h15 : Anne CAROL, *Université d'Aix Marseille I, Institut Universitaire de France* : « Corps objet, corps sujet : le corps du supplicié au XIX^e siècle en France ».
- 14h35 : Frédéric CHAUVAUD, *Université de Poitiers, GERHICO* : « La montée de la dégoûtation : caricaturistes, dessinateurs de presse et exécutions capitales à la Belle Époque ».
- 15h00 : -Xavier ROUSSEAU, *Université catholique de Louvain, Centre d'histoire du droit et de la justice, UCL-Département d'histoire* : « La dernière exécution capitale en Belgique ».

Dès 15h20 environ : discussion

- 16h00 : Laure ZHANG, *UNIGE, Unité des études chinoises*, « La mort en sursis : une comparaison des pratiques impériales et communistes en Chine ».
- 16h20 : André KUHN, *UNIGE, Faculté de droit, UNIL, Faculté de droit et des sciences criminelles, UNINE, Faculté de droit* : « La peine de mort aujourd'hui : dissuasion ou brutalisation ? ».

Dès 16h40 environ, discussion

17H00 : PROJECTION DE SUPPLICES CHINOIS, COMMENTAIRE JEROME BOURGON

VERS 18H00 : FIN DE LA JOURNEE D'ETUDES ET VIN D'HONNEUR

Bibliographie choisie des intervenants:

- Pascal BASTIEN, *Une histoire de la peine de mort. Paris et Londres, 1500-1800*, Paris, Seuil, 2011. *L'exécution publique à Paris au XVIII^e siècle. Une histoire des rituels judiciaires*, Seyssel, Champ Vallon, 2006.
- Jérôme BOURGON, *Supplices chinois*, Bruxelles: La Maison d'à côté, 2007 ; *Death by a Thousand Cuts*, Harvard University Press, 2008 (avec Timothy Brook, Gregory Blue).
- Anne CAROL, *Physiologie de la Veuve. Une histoire médicale de la guillotine*, Seyssel, Champ Vallon, 2012 ; *Les médecins et la mort, XIXe-XXe siècle*, Paris, Aubier, 2004.
- Frédéric CHAUVAUD, *Le Droit de punir du siècle des Lumières à nos jours*, Rennes, PUR, 2012 (dir.) ; *La chair des prétoires. Histoire sensible de la cour d'assises*, Rennes, PUR, 2010.
- Équipe DAMOCLES (Michel Porret, Marco Cicchini, Vincent Fontana, Ludovic Mangué, Sonis vernhes Rappaz), *La chaîne du pénal. Crimes et châtements dans la République de Genève sous l'Ancien Régime*, Genève, Georg, 2010.
- Claude GAUVARD, *"De grace especial". Crime, État et Société en France à la fin du Moyen Âge*, nouvelle édition, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010 ; *Violence et ordre public au Moyen Âge*, Paris, Picard, 2005.
- André KUHN, *Quel avenir pour la justice pénale?* La question 76, Hèbe, Charmey, 2012 ; *La justice pénale. Les sanctions selon les juges et selon l'opinion publique* (avec Joëlle Vuille), 2010, Lausanne, PPUR.
- Michel NASSIET, « L'exercice de la rémission et la construction étatique (France, Pays-Bas) », *Revue historique*, 2012, pp. 3-26 ; *La violence, une histoire sociale - De la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.
- Michel PORRET, « La cicatrice pénale. Doctrine, pratiques et critique de la marque d'infamie », *Sens dessous, Trace[s]*, juin 2012, 10, pp. 47-63 ; « Maintenir mais modérer la mort comme peine au temps des Lumières », in Frédéric Chauvaud (éd.), *Le droit de punir, op. cit.*, pp. 27-40.
- Xavier ROUSSEAU (dir.), *"Préférant miséricorde à rigueur de justice". Pratiques de la grâce (XIIIe-XVIIe siècles)*, Louvain, PUL, 2012 (av. Bernard DAUVEN), (dir.), *La patrie crie vengeance ! La répression des "inciviques" belges au sortir de la guerre 1914-1918* (avec Van Ypersele), Bruxelles, Le Cri, 2008.
- Elio TAVILLA, *Università di Modena e Reggio Emilia, Dipartimento di Giurisprudenza. Diritto, istituzioni e cultura giuridica in area estense. Lezioni e percorsi di storia del diritto*, Giappichelli, Torino 2006 ; *Homo alterius: i rapporti di dipendenza nella dottrina del Duecento. Il trattato "de hominiciis" di Martino da Fano*, E.S.I., Napoli 1993.
- Laure ZHANG, « L'opinion publique et le débat sur la peine de mort en Chine », *Perspectives chinoises*, 110, pp. 97-108, 2010 ; « Corps et peine capitale dans la Chine impériale: les dimensions judiciaires et rituelles sous les Ming », *T'oung Pao*, 94, pp. 246-305.

Département d'histoire générale

UNITÉ D'HISTOIRE MODERNE

COLLOQUES ORGANISÉS SUR L'HISTOIRE DU DROIT DE PUNIR :

- **2006** (23-25 février 2006) - IAHCJ, Michel Porret avec Marco Cicchini : *30 ans après Surveiller et punir de Michel Foucault : repenser le droit de punir* (actes publiés) ;
- **2002** (6-8 juin) - IAHCJ, Clive Emsley, Michel Porret : *Récidive et récidivistes : de la Renaissance au XX^e siècle* (actes publiés) ;
- **1997** (avril) - SHSR, Michel Porret, Marianne Stubenvoll : *Convenances et inconvenances du corps* (textes publiés) ;
- **1996** (6-7 juin) - IAHCJ, Vincent Barras, Michel Porret : *Homo criminalis : Pratiques et théories médico-légales, du 16^e au 20^e siècle* (actes publiés) ;
- **1995** (3-4 mars) - Vincent Barras, Frank Dikötter, Michel Porret : *Le corps violenté* (actes publiés).
- **1994** (25-26 novembre) - Michel Porret : *Cesare Beccaria et la culture juridique des Lumières* (actes publiés).

ACTIVITES DE DAMOCLES

(Droit, administration, magistrature, ordre, crime, loi et sociétés) :

- Colloque International : **2-4 décembre 2010, Bois, fers, papiers et bracelets de justice**
<http://www.unige.ch/lettres/istge/hmo/Colloques/Bois-Fer-Papier.html>];
- Journée d'études avec GERHICO - Frédéric Chauvaud (Université de Poitiers) :
1er juin 2012, La chaîne du pénal : émotions suscitées, émotions endiguées
<http://www.unige.ch/lettres/istge/hmo/Actualites/Chaine-du-penal.html>];
- Colloque international : **21-23 février 2013, Cesare Beccaria : réception et héritage**
<http://criminocorpus.hypotheses.org/3766>.

EXPOSITION :

La chaîne du pénal. Crimes et châtiments dans l'Ancien Régime, novembre 2010-novembre 2011, née de la collaboration entre les AEG et le Département d'histoire générale de l'Université de Genève. Elle évoque le monde de la pratique judiciaire et pénale sous l'Ancien Régime (exposition visible sur : http://etat.geneve.ch/dt/archives/chaine_penal-66-4889-11778.html).

PUBLICATIONS :

Bois, fers et papiers de justice. Histoire matérielle du droit de punir, Genève, Georg, 2012, sous presse, par Michel Porret, Vincent Fontana et Ludovic Maugué ; *La chaîne du pénal: Crimes et châtiments dans la République de Genève sous l'Ancien Régime*, par Michel Porret, Marco Cicchini, Vincent Fontana, Ludovic Maugué, Sonia Vernhes-Rappaz, Genève, Georg, 2011, 127 p. ; *L'Ombre du Diable. Michée Chauderon, dernière sorcière exécutée à Genève*, par Michel Porret avec la collaboration de Ludovic Maugué, Sonia Vernhes Rappaz et les étudiants du séminaire « Michée Chauderon » : Elisa Barras, Elodie Brasey, Vanessa Ciherean, Ignace Cuttat, Virginie Gerhard, Céline Golay, Mikhael Moreau, Giulia Notto, Jérémy Signorelli, Aurélie Toninato. *Préface* d'Alessandro Pastore, Genève, Georg, 2009, 259 p.